

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 46 (1975)
Heft: 12

Artikel: Situation conjoncturelle et économie jurassienne
Autor: Rey, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVI^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 12 Décembre 1975

SOMMAIRE

Situation conjoncturelle et économie jurassienne (249) ; Chronique économique (264).

Situation conjoncturelle et économie jurassienne

par Michel Rey, adjoint pour le Jura du délégué au développement économique du canton de Berne

1. Introduction

« L'économie jurassienne doit vraiment trouver un deuxième souffle » écrivions-nous en conclusion d'un article paru dans le bulletin de l'ADIJ de septembre de l'année dernière. Nous étions encore en pleine euphorie économique. Sans doute, les premiers signes d'un ralentissement économique se manifestaient déjà. On parlait alors d'un tassement de l'activité économique, mais personne ne pensait à une détérioration aussi marquée que celle que nous avons connue au cours de cette année.

La recherche de ce second souffle est un objectif qui reste toujours valable pour l'économie jurassienne. Il l'est d'autant plus dans le contexte économique actuel que la concurrence entre les entreprises, entre les branches économiques et entre les régions sera de plus en plus vive.

Une fin d'année est l'occasion de dresser un bilan. Où est est l'économie des

sept districts jurassiens au terme de cette année 1975 ? Quelle est sa situation dans le contexte conjoncturel actuel ? C'est à de telles questions que cet article se propose de répondre.

L'appréciation de la situation économique actuelle de notre pays est une tâche difficile. D'abord parce que les statistiques suisses sont riches en lacunes. Quantité de renseignements font malheureusement défaut, que ce soit dans les domaines du revenu, de l'emploi, de la production ou dans ceux de la structure de l'industrie et des services. En outre, de nombreuses données ne sont disponibles qu'avec beaucoup de retard¹ ; elles ne sont alors guère utiles pour l'analyse de la conjoncture.

Pour dégager les principales caractéristiques de la situation économique actuelle, il est alors nécessaire de recourir à des indices globaux (au niveau de la consommation, du commerce, de la

¹ C'est ainsi que le recensement fédéral des entreprises effectué cet automne ne livrera ses premiers résultats détaillés que dans deux ans. Or les dernières données relatives à la structure des activités industrielles et de services datent de 1965.

production, etc.). Utiles, ils sont néanmoins insuffisants pour affiner l'analyse. Il faut dès lors, pour cerner en particulier la situation des différentes branches d'activité, se référer aux études et rapports publiés par les banques et les associations économiques ou professionnelles. Doter la Confédération et les cantons d'un appareil statistique plus étoffé constitue à nos yeux un préalable indispensable à la mise sur pied d'une véritable politique conjoncturelle et structurelle en Suisse².

Autant dire que l'appréciation d'une économie régionale, en l'occurrence celle du Jura, est loin d'être facile. Dans toute la mesure du possible, nous utiliserons

des données jurassiennes. Malheureusement, celles-ci ne sont pas très nombreuses. Lorsqu'elles feront défaut, il s'agira de s'en référer à la situation cantonale ou nationale et de procéder à l'analyse de la réalité jurassienne par analogie, avec bien sûr toutes les réserves nécessaires. Procédé pas toujours satisfaisant, mais il n'y a souvent pas d'autres possibilités d'analyse.

Cet article ne constitue en aucun cas une étude exhaustive de la situation actuelle de l'économie jurassienne. Il se propose de fournir un certain nombre de renseignements à propos des problèmes auxquels cette économie est confrontée depuis plus d'une année.

2. Le niveau de l'emploi dans le Jura

Le niveau de l'emploi est certainement un des meilleurs indicateurs de l'état d'une économie régionale. Le recensement fédéral de la population de 1970

a donné les résultats suivants quant à la structure de l'emploi par grands secteurs économiques.

Tableau 1

Répartition de la population active par secteurs économiques en 1970

	Population active totale	dont main-d'œuvre salariée totale	dont main-d'œuvre salariée féminine	dont main-d'œuvre salariée étrangère
Primaire	5 921	2 788	943	150
Secondaire	43 820	41 841	13 422	10 269
Tertiaire	16 566	14 794	7 430	1 799
Total	66 307	59 423	21 795	12 218

Source : Recensement fédéral de la population 1970.

Des données plus récentes ne sont malheureusement pas disponibles. Pour évaluer l'évolution de l'emploi dans les sept districts jurassiens, il faut alors dans un premier temps recourir à la statistique en matière de chômage.

A la fin du mois d'octobre, le Jura enregistre 259 chômeurs complets, ce qui représente 1,6 % des chômeurs complets de Suisse. Ce taux de chômage est pour

le Jura inférieur à la moyenne suisse ; en effet, les 59 423 salariés des sept districts jurassiens représentent 2,2 % du total de la main-d'œuvre salariée de notre pays. Comme partout, il est évident que ce total de 259 chômeurs complets inscrits doit être augmenté de quelques dizaines de chômeurs qui n'ont pas été officiellement enregistrés.

² Cette exigence est loin de constituer une surcharge de travail pour les entreprises et les communes. Sa réalisation permettra en effet de supprimer une multitude d'enquêtes statistiques effectuées actuellement par des organismes semi-publics ou universitaires.

” C'est
dans de petits
détails déjà que
vous constaterez
que nous sommes
une grande
banque. ”
(Mettez-nous à l'épreuve.)



**SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**
Schweizerischer Bankverein

Blenne Place Centrale
Tél. 032 22 59 59
160, route de Boujean
Tél. 032 41 74 22

Brügg Centre commercial Brüggmoos
Tél. 032 53 32 24

Delémont 43, avenue de la Gare
Tél. 066 22 29 81

Granges Place de la Poste
(Soleure) Tél. 065 8 71 71

Nidau 18, route Principale
Tél. 032 51 55 21
(Ouverture 1974)

Porrentruy 11, rue du Jura
Tél. 066 66 55 31

1716

C H A U X
et
CALCAIRE



pour industries, bâtiments, agriculture

FABRIQUE DE CHAUX DE SAINT-URSANNE SA

Téléphone 066 55 31 22

1719

Entreprise générale
Bâtiment
Génie civil
Peinture
Bureau d'architecture
Gérance immobilière

PARIETTI & GINDRAT SA

PORRENTROY
BONCOURT
DELÉMONT
MOUTIER

1730

Tableau 2

Evolution en 1975 du nombre de chômeurs complets

Districts	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O
Courtelay	2	12	69	62	45	39	11	62	67	78
Delémont	2	23	48	20	20	9	14	32	34	55
Fr.-Montagnes	2	6	10	15	12	11	23	19	43	25
Laufon	—	1	16	7	7	7	10	17	8	19
Moutier	3	13	51	29	43	23	13	23	34	38
La Neuveville	4	4	5	15	3	4	4	11	18	21
Porrentruy	5	10	40	52	17	15	7	27	33	23
Jura	18	69	239	200	147	108	82	191	237	259
Ancien canton	285	368	456	694	778	932	984	1 222	1 581	2 257
Canton Berne	303	437	695	894	925	1 040	1 066	1 413	1 818	2 516
Suisse	2 129	2 761	4 008	5 661	6 527	7 531	8 527	10 114	12 449	15 756

Source : Office cantonal du travail - La Vie Economique 1975.

Sur la base de la statistique fournie par l'Office cantonal du travail, on constate pour le mois d'octobre la ventilation suivante :

Chômeurs complets dans le Jura	259
— dont hommes	167
— dont femmes	92

En outre, 135 chômeurs étaient auparavant occupés dans l'industrie horlogère.

2.1. La diminution des postes de travail

Le total des chômeurs complets ne reflète en aucun cas la diminution du niveau de l'emploi dans l'économie juras-

sienne. En 1975, un nombre important de postes de travail a été supprimé (licenciements des femmes mariées et des travailleurs étrangers, suppression du travail à domicile), d'autres postes n'ont pas été repourvus au départ de leurs titulaires (départs volontaires, mise à la retraite).

Aucune statistique n'est disponible à ce sujet. Il est nécessaire de procéder par approximations et par recoupements. Qu'en est-il au niveau des travailleurs étrangers ? Il faut recourir aux données pour l'ensemble du canton, ne disposant pas de renseignements pour le Jura.

Tableau 3

Evolution de l'effectif des travailleurs étrangers soumis à contrôle dans le canton de Berne

	Travailleurs à l'année	Saisonniers	Frontaliers	Total
31 décembre 1973	30 871	1 991	2 889	35 751
30 avril 1974	29 494	11 516	2 492	43 502
31 août 1974	28 487	15 200	2 647	46 334
31 décembre 1974	27 104	1 538	2 740	31 382
30 avril 1975	25 251	5 570	2 420	33 241
31 août 1975	23 061	7 811	2 024	32 896

Source : Office cantonal du travail.

La baisse est donc manifeste au cours de 1975. Du 31 août 1974 au 31 août 1975, le nombre des travailleurs étrangers soumis à contrôle dans le canton de Berne a diminué de 13 438 unités³. La diminution est de 29 % pour l'ensemble ; elle est respectivement de 19 % pour les travailleurs à l'année, de 49 % pour les saisonniers et de 24 % pour les frontaliers.

Les sept districts jurassiens occupent environ 18,5 % de la main-d'œuvre étrangère du canton. En appliquant ce taux à la diminution de 13 438 unités, on peut estimer à 2500 le nombre de travailleurs étrangers libérés par l'économie jurassienne.

Ce chiffre est-il inférieur à la réalité ? Sans doute faut-il être prudent, mais on peut le croire pour un certain nombre de raisons. D'abord la diminution des 623 frontaliers est à mettre entièrement au compte du Jura. D'autre part, la proportion de main-d'œuvre étrangère dans la population active totale est plus élevée dans le Jura (18,6 %) que dans le reste du canton (13,4 %) ⁴.

Quant à l'évaluation de la diminution de la main-d'œuvre suisse, il s'agit d'une opération hasardeuse. Comme les autres régions, le Jura a enregistré des licenciements de personnel suisse, plus particulièrement de femmes mariées et de personnes qui travaillaient au-delà de l'âge de la retraite. Le travail à domicile a été fortement réduit. En outre, la quasi-totalité des entreprises jurassiennes ne repourvoient plus les postes de travail devenus vacants à la suite du départ volontaire ou de la retraite de leurs titulaires. Aucune estimation de cette baisse de l'emploi n'est possible.

Selon des appréciations effectuées par l'OFIAMT, on estime à 200 000 la diminution des postes de travail en Suisse depuis la récession, ce qui correspond à environ 8 % de la main-d'œuvre salariée suisse et étrangère. En appliquant ce pourcentage au total des salariés dans

le Jura, il est alors possible d'affirmer que l'économie jurassienne a enregistré une diminution d'environ 4500 postes de travail. Encore une fois, il s'agit d'approximations et d'ordres de grandeur ; il n'y a cependant pas de raisons pour que le Jura ait connu une évolution différente de celle constatée à l'échelon national.

2.2. Le chômage partiel

Ce tableau ne serait pas complet s'il n'englobait pas les chômeurs à temps partiel. Or dans ce domaine, les estimations sont encore plus difficiles. Cette situation est due au fait que les réductions d'horaire varient beaucoup d'une branche à l'autre et surtout d'une entreprise à l'autre ; au gré des entrées de commandes, elles évoluent également dans le temps. Il est évidemment impossible de chiffrer le nombre d'heures de travail perdues par l'introduction du chômage partiel. Quant au total des salariés jurassiens travaillant à horaire réduit, il serait trop hasardeux de l'estimer. En octobre 1975, l'Office cantonal du travail recensait cependant 6979 salariés touchés par le chômage partiel dans le Jura.

Toutefois, une évidence paraît s'imposer : dans le Jura, le nombre et l'importance des réductions d'horaire ont eu tendance à s'accroître au cours de l'année 1975.

Il est facile en fin de compte d'imaginer les conséquences de cette évolution de l'emploi en terme de diminution de revenus, avec ce qui en résulte sur les plans de la consommation et de la fiscalité. Sans oublier bien sûr toutes les conséquences psychologiques et sociales. Cette appréciation de l'économie jurassienne sous l'angle de l'emploi doit être maintenant complétée par une analyse succincte d'abord des grands secteurs de l'économie puis des principales branches d'activités du Jura. Quelle a

³ La diminution ne semble pas avoir affecté de façon marquée les travailleurs étrangers établis dont le nombre se situe dans le canton entre 25 000 et 30 000.

⁴ Chiffres du recensement de la population de 1970.

été leur évolution au cours de l'année et quelle est leur situation respective actuelle ? Pour procéder à cette analyse, il conviendra d'utiliser plusieurs fois des données et des indices qui ne sont dis-

ponibles qu'au niveau national où à l'échelon de la branche dans son ensemble, les renseignements sur le plan régional faisant fréquemment défaut.

3. Les secteurs économiques

L'analyse se limite aux secteurs secondaire et tertiaire. Elle ne porte pas sur le secteur primaire. La récession a sans aucun doute des incidences — positives et négatives — sur l'agriculture. Elles ont un caractère particulier et n'ont pas de loin l'importance de celles consta-

tées dans l'industrie et dans les services, en particulier sur le plan de la sécurité de l'emploi et des débouchés.

Les effets de la récession dans les secteurs secondaire et tertiaire peuvent être cernés à l'aide des données contenues dans le tableau suivant.

Tableau 4

Evolution de l'effectif de la main-d'œuvre en Suisse
(3^e trimestre 1966 = 100)

	1974				1975	
	1er tr.	2e tr.	3e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.
Ensemble de l'emploi						
— masculin	98,7	102,2	101,6	95,5	94,4	94,5
— féminin	106,1	107,5	106,8	105,6	102,7	101,3
Industrie, arts et métiers						
— masculin	97,5	98,2	98,2	96,8	94,4	92,6
— féminin	96,9	97,4	96,7	94,8	90,9	87,1
Services						
— masculin	111,5	112,8	112,1	111,9	111,0	111,6
— féminin	114,6	116,7	116,0	115,6	113,4	114,4

Source : La Vie Economique 9/1975.

Une constatation s'impose à l'évidence : sur le plan de l'emploi, les effets de la récession ont été particulièrement manifestes dans le secteur industriel. Entre le 1^{er} trimestre de 1974 et le 2^e trimestre de 1975, le niveau de l'emploi aussi bien masculin que féminin est resté stable dans le secteur des services, alors qu'il s'est détérioré dans l'industrie, les arts et métiers. C'est ainsi que pour la période considérée, l'emploi industriel a diminué de près de 5 points pour la main-d'œuvre masculine et de près de 10 points pour la main-d'œuvre féminine. Cette détérioration s'est accentuée nettement durant le 1^{er} semestre de cette année⁵. Or il faut le rappeler : 66 % de la population active du Jura travaillent dans le

secteur secondaire et 25 % dans les services. Pour la Suisse, ces chiffres sont respectivement de 48 et 44 %. Compte tenu de cette structure, l'économie jurassienne est donc beaucoup plus sensible aux effets négatifs de la récession économique actuelle. La situation est-elle beaucoup plus inquiétante que dans le reste du pays ? La réponse doit être prudente et relativisée.

Il convient d'abord de replacer le Jura dans son environnement. Les sept districts font partie de la chaîne du Jura, vaste région économique et géographique allant du canton de Vaud à celui de Soleure. Cette partie du pays a eu une assise économique à prédominance industrielle qui a paru longtemps solide.

⁵ Des données plus récentes n'ont pas encore été publiées.

Toutefois depuis une quinzaine d'années, cette assise s'est fissurée peu à peu⁶. Il y a eu progressivement une perte de substance économique et démographique.

Compte tenu de cette réalité, la chaîne du Jura — et par conséquent les sept districts jurassiens faisant partie du can-

ton de Berne — subit plus durement que les autres régions de Suisse les effets néfastes de la récession économique actuelle. Les difficultés conjoncturelles se greffent sur des problèmes d'ordre structurel. Il y a donc un cumul de difficultés.

4. Les principales branches économiques

Avant d'entreprendre l'analyse des principales branches économiques, il n'est pas inutile, pour situer leur importance

respectives, de rappeler la structure de la population active du Jura :

Tableau 5

Structure de la population active du Jura en 1970 (sept districts)

Total du secteur primaire :	5 921
10 Mines	67
20-22 Denrées alimentaires, boissons, tabacs	2 013
23-24 Textiles, habillement	1 385
25 Bois et liège	1 256
26-27 Papier, arts graphiques	1 249
28-30 Tannerie, cuir, caoutchouc, matières synthétiques	255
31-32 Chimie	274
33 Pierre et terre	1 592
34-36 Métaux, machines, appareils, horlogerie	30 773
40 Bâtiments et génie civil	4 408
50 Electricité, gaz et eau	432
Total du secteur secondaire :	43 820
60-61 Commerce	4 900
64-65 Banques et assurances	790
70 Transports et communications	2 114
75 Hôtellerie	1 807
76 Administration publique	1 120
77 Hygiène, soins corporels	1 926
78 Enseignement et science	1 699
Total du secteur tertiaire	16 566
Total de la population active :	66 307

Source : Recensement fédéral de la population, 535e fascicule, Berne 1974.

Le groupe 34-36 « métaux, machines, appareils, horlogerie » regroupe donc 30 773 personnes, ce qui représente 46 % de la population active totale et 70 % des personnes travaillant dans le secteur

secondaire. Compte tenu de l'importance de ce groupe dans l'économie jurassienne, une ventilation entre les différentes branches serait souhaitable ; malheureusement, elle n'est pas encore

⁶ En ce qui concerne l'étude de cette évolution, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage du Groupe d'études économiques de l'Université de Neuchâtel consacrée à la région Centre-Jura ainsi qu'à notre article paru dans le bulletin de l'ADIJ (No 9 de septembre 1974).

Le goût du vrai.

Parisiennne

SUPER

Choisir. De bons tabacs. Equilibrer leur mélange. Maintenir la pureté du goût. Pour retrouver le naturel du plaisir.

1733

Lintas PS 74 D



1743

BECHLER

Tour automatique à tourelle REACTO-MATIC
Travail à la barre (jusqu'à 55 mm \varnothing)
ou en mandrin (jusqu'à 200 mm \varnothing)

- Haute précision
- Simplicité de réglage
- Tourelle à 12 stations correspondant à 12 chariots à mouvements croisés

André Bechler SA CH - 2740 Moutier 1 Tf (032) 93 32 22 Tx 34243

disponible ; une telle répartition peut néanmoins être obtenue par approximations à partir des recensements effectués

dans le cadre de la loi fédérale sur le travail du 13 mars 1964⁷. Sur cette base, on obtient la ventilation suivante :

Branches	Pourcentage de personnes occupées	Total des personnes occupées
Métaux et métallurgie	12 %	3 693
Machines et appareils	27 %	8 309
Horlogerie	61 %	18 771
	100 %	30 773

Les branches suivantes feront l'objet de cette brève analyse conjoncturelle : l'horlogerie, la machine et les métaux, la construction ainsi que les activités de services.

4.1. L'industrie horlogère

L'horlogerie constitue la branche d'activité la plus importante de l'économie jurassienne. Elle comptait en 1970 entre 18 000 et 19 000 personnes, soit environ 42 % de la population active du secteur secondaire (construction y compris). Mais au début des années 1970, elle a réduit, au même titre que l'ensemble de l'horlogerie suisse, le nombre de son personnel de 13 à 14 % pour occuper approximativement 16 000 personnes en 1974. En ce qui concerne la structure par sexe, on constate que l'horlogerie jurassienne occupe un peu plus de 50 % de main-d'œuvre masculine ; en outre,

un peu moins d'une personne sur trois est d'origine étrangère.

Les causes principales qui sont à l'origine des difficultés de l'industrie horlogère suisse ont maintes fois été mises en évidence : baisse de la demande sous l'effet de la récession mondiale et de l'appréciation du franc suisse par rapport aux autres monnaies. A ces causes, il convient d'ajouter des problèmes d'ordre structurel qui ne facilitent guère la capacité de réaction de la branche. Sur ces difficultés se greffent enfin les incertitudes engendrées par la montre électronique. Il est évident que les mêmes causes agissent au niveau de l'horlogerie jurassienne.

La détérioration de la situation de l'horlogerie suisse est démontrée par les indices d'évolution de l'emploi et de la production.

Tableau 6

Evolution de l'effectif de la main-d'œuvre dans l'horlogerie suisse (3^e trimestre 1966 = 100)

	1974				1975	
	1er tr.	2e tr.	3e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.
Industrie horlogère						
— masculin	97,5	98,2	98,0	96,8	92,6	86,3
— féminin	100,5	105,6	104,9	103,7	96,1	86,4
Industrie, arts et métiers (moyenne)						
— masculin	97,5	98,2	98,2	96,8	94,4	92,6
— féminin	96,9	97,4	96,7	94,8	90,9	87,1

Source : La Vie Economique 9/1975.

⁷ Cf. E. Farine : « L'industrie et les arts et métiers du Jura en 1971 et 1973 », bulletin de l'ADIJ, février 1975.

L'évolution du niveau de l'emploi le prouve : la situation de l'horlogerie s'est détériorée durant le premier semestre de 1975, cette détérioration étant beaucoup plus marquée pour la main-d'œuvre

féminine (— 18,5 points) que masculine (— 10,5 points).

Une autre preuve de cette évolution défavorable est apportée par l'examen de l'indice de la production industrielle.

Tableau 7

Indice de la production industrielle

	Moyenne trimestrielle de 1963 = 100					Modifications par rapport au trimestre précédent en %			Modifications par rapport à l'année écoulée et au même trimestre de l'année précédente en %				
	1974			1975		1974			1974		1975		
	2e tr.	3e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.	2e tr.	3e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.
Horlogerie	189	162	191	111	142	+18	— 42	+28	+13	+ 3	— 10	— 34	— 25
Industrie													
en tout	165	155	159	129	137	+ 3	— 19	+ 6	+ 5	+ 1	— 5	— 18	— 27

Source : La Vie Economique 9/1975.

Au cours du 1^{er} trimestre 1975, l'horlogerie a enregistré la régression la plus importante de tous les groupes d'industries. L'indice de sa production a diminué de 34 % alors qu'il baissait de 18 % pour l'ensemble de l'industrie. Pour le 2^e trimestre, l'affaiblissement a été un peu moins prononcé que le trimestre précédent. Etabli à 142 points, l'indice de la production horlogère est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de l'industrie (137 points). Il faut remarquer que le volume de la production horlogère correspond ainsi tout juste à celui du début de 1972. Cette situation est évidemment confirmée par les données relatives aux entrées de commandes et au volume des exportations. Et puis, il y a toute la question des stocks.

Il est certain que l'horlogerie implantée dans le Jura enregistre une évolution similaire. Dans un sens plus ou moins favorable ? Il est difficile de répondre à cette question ; il y a toutefois des indices.

D'abord, il semble selon certains que les petites et moyennes entreprises s'adaptent mieux à cette situation difficile. Or ce type d'entreprises est beaucoup plus répandu dans l'horlogerie jurassienne que dans la moyenne nationale. Un autre indice pourrait être trouvé

dans l'importance respective du secteur des parties détachées et de celui du produit terminé : dans le Jura, environ trois quarts des travailleurs de l'horlogerie sont occupés dans le premier secteur et un quart dans le second. Cependant, l'appréciation de l'évolution de ces deux secteurs est chose malaisée et surtout controversée. La prudence est donc de rigueur.

Depuis la fin 1974, le personnel travaillant dans les entreprises horlogères du Jura a diminué, en particulier la main-d'œuvre féminine et étrangère. Une estimation quantitative de cette diminution paraît difficile. On peut éventuellement utiliser les indices d'évolution de l'emploi pour l'ensemble de la branche. Appliqués à l'horlogerie jurassienne, la perte peut être évaluée à environ 2500 postes de travail depuis le début de la récession. A cette perte s'ajoutent évidemment les réductions d'horaire qui se sont accrues depuis le début de l'année 1974. De 10 à 20 % au début, ces réductions ont augmenté dans plusieurs entreprises, soit en passant à 30 %, soit sous la forme de semaines de vacances forcées. Il n'est d'ailleurs pas rare que les deux formules soient retenues en même temps.

L'horlogerie jurassienne est donc confrontée aux mêmes difficultés que l'ensemble de la branche : mêmes causes sans aucun doute, même type de conséquences certainement, avec bien sûr des nuances.

4.2. La branche des machines et des métaux ⁸

Avec 21 % de travailleurs de l'industrie, des arts et métiers (18,9 % de la main-d'œuvre du secteur secondaire), la branche des machines constitue le deuxième pilier de l'industrie jurassienne. L'appréciation de sa situation doit être faite avec

beaucoup de prudence. En effet, cette branche est loin de constituer un ensemble homogène, sa production étant relativement diversifiée (machine-outil, instrument de précision et de médecine, appareils, véhicules, etc.). Néanmoins dans le Jura, la machine-outil est largement prédominante, puisqu'elle regroupe 60 % des travailleurs de la branche.

A l'échelon suisse, la branche des machines a enregistré, dans les premiers mois de la récession, une évolution nettement moins défavorable qu'une grande partie des autres industries. Preuve en sont les indices d'évolution de l'emploi et de la production.

Tableau 8

Evolution de l'effectif de la main-d'œuvre dans la branche des machines en Suisse (3^e trimestre 1966 = 100)

	1974				1975	
	1er tr.	2e tr.	3e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.
Industrie des métaux et des machines						
— masculin	99,0	100,0	100,4	99,2	97,2	95,4
— féminin	106,7	107,8	108,3	106,9	104,5	101,7
Industrie, arts et métiers (moyenne)						
— masculin	97,5	98,2	98,2	96,8	94,4	92,6
— féminin	96,9	97,4	96,7	94,8	90,9	87,1

Source : La Vie Economique 9/1975.

Au même titre que l'ensemble des branches industrielles, celle des machines a enregistré une diminution de son effectif de personnel depuis le dernier trimestre de 1974. Toutefois, cette diminution est proportionnellement plus faible que celle constatée au niveau du secteur secondaire.

Cette position relativement plus favorable est confirmée dans une certaine mesure par l'évolution de l'indice de la production industrielle.

En 1974, la production de l'industrie des machines a connu une évolution très

favorable ; au cours du 4^e trimestre 1974, elle a même augmenté de 7 % alors qu'elle a baissé dans toutes les autres industries. Du fait du recul de la demande intérieure et du freinage des investissements dans les pays industrialisés, la production a régressé mais dans des proportions assez identiques à celles de l'industrie dans son ensemble.

L'industrie jurassienne des machines est sans aucun doute à la même enseigne. Suivant le type de production, on note toutefois des différences ; de plus, au gré des entrées de commandes, le vo-

⁸ Il est fréquent que les renseignements statistiques relatifs à ces deux industries soient regroupés dans une seule rubrique ; ainsi en est-il des données relatives à l'emploi. C'est pourquoi les deux industries sont examinées conjointement.

lume d'activité varie dans le temps. En outre, le secteur des machines, en particulier celui de la machine-outil, a subi

le contrecoup du ralentissement de l'activité horlogère, celle-ci absorbant environ 25 % de la production de celui-là.

Tableau 9

Indice de la production industrielle

	Moyenne trimestrielle de 1963 = 100					Modifications par rapport au trimestre précédent en %			Modifications par rapport à l'année écoulée et au même trimestre de l'année précédente en %				
	1974			1975		1974		1975	1974			1975	
	2e tr.	3e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.	4e tr.	1er tr.	tr. 2e	2e tr.	3e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.
Machines et appareils Industrie	170	166	180	126	138	+ 8	— 30	+ 10	+ 6	+ 4	+ 7	— 19	— 19
en tout	165	155	159	129	137	+ 3	— 19	+ 6	+ 5	+ 1	— 5	— 18	— 17

Source : La Vie Economique 9/1975.

Dans le second semestre de cette année 1975, le chômage partiel semble s'être développé au sein du deuxième pilier de l'industrie jurassienne. Plusieurs entreprises importantes ont annoncé des réductions d'horaires ; celles-ci sont soit déjà appliquées soit prévues pour le début de l'année prochaine.

Quant à la métallurgie, elle regroupe approximativement dans le Jura entre 8 et 9 % de la main-d'œuvre occupée dans le secteur secondaire. Sur le plan de la production, elle se caractérise également par une grande hétérogénéité. Les indices d'évolution de l'emploi font défaut. On note au cours de 1975 une diminution importante du volume de pro-

duction de l'ensemble de la branche métallurgique ; cette régression est beaucoup plus marquée dans les types de productions dont les débouchés sont constitués par le secteur de la construction.

4.3. La construction

La construction est certainement l'un des secteurs les plus touchés par la récession économique. L'année 1974 a déjà été caractérisée par un ralentissement de l'activité ; cette régression semble s'être poursuivie au cours de cette année. Cette appréciation est faite à la lumière des données suisses relatives à l'évolution de l'emploi, aux logements et aux constructions industrielles.

Tableau 10

Evolution de l'effectif de la main-d'œuvre masculine dans la construction en Suisse (3^e trimestre 1966 = 100)

	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
1973	98,2	103,8	101,6	72,1
1974	82,6	97,4	95,3	66,5
1975	68,4	72,9		

Source : La Vie Economique 9/1975.

C'est ainsi qu'au cours du 2^e trimestre de 1975, l'ampleur du mouvement rétrograde a atteint dans la construction 25,2 % par rapport à la même période

de l'année précédente. Cette évolution peu favorable n'est que le reflet de la diminution de la construction dans le logement et dans le domaine industriel.

Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) 066 75 56 63
COURTEMAICHE	RESTAURANT DE LA COURONNE (CHEZ L'CABRI) - Cuisine réputée - Salle pour banquets et sociétés - Cadre rustique	(Famille L. Maillard) 066 66 19 93
DELÉMONT	AUBERGE DU CHASSEUR Spécialités de chasse et à la carte Restauration chaude à toute heure Salle pour fête de familles et sociétés	(Fam. Fleury-Cardezo) 066 22 13 79
DELÉMONT	HOTEL LA BONNE AUBERGE Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert mars - décembre	(Famille W. Courto) 066 22 17 58
DELÉMONT	HOTEL DU MIDI Cuisine soignée - Chambres avec eau cou- rante - Salles pour banquets et sociétés	(Oscar Broggi) 066 22 17 77
DEVELIER	HOTEL DU CERF Cuisine jurassienne Chambres, salles	(Famille L. Chappuis) 066 22 15 14
MOUTIER	HOTEL DE LA COURONNE Spécialités italiennes et espagnoles	(Fam. Bianchi-Codina) 032 93 10 14
MOUTIER	HOTEL DE LA GARE Salles pour sociétés - Confort	(Roger Giamberini) 032 93 10 31
MOUTIER	HOTEL OASIS Chambres et restauration de 1 ^{re} classe Salles pour banquets de 30 à 120 pers.	(Famille Tony Lœtscher) 032 93 41 61

MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) 032 93 10 37
LA NEUVEVILLE	HOSTELLERIE J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) 038 51 36 51
PLAGNE	HOTEL DU CERF Cuisine soignée - Confort	(Mme N. Grosjean-Fischer) 032 58 17 37
PORRENTRUUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) 066 66 33 71
ROCHES	RESTAURANT LA CHARBONNIÈRE Restauration à toute heure Pizzeria - Rôtisserie au feu de bois	(M. et Mme Mario Buonomo) 032 93 25 88
SAIGNELÉGIER	HOTEL BELLEVUE 100 lits, chambres (douche, W.-C.), Sauna, jardin d'enfants Locaux aménagés pour séminaires - Tennis Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond	(Hugo Marini) 039 51 16 20
SAIGNELÉGIER	HOTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) 039 51 11 21 / 22
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. et M. Zandonella) 039 41 25 46
TAVANNES	HOTEL DE LA GARE Salle pour sociétés, banquets et fêtes de famille - Chambres avec eau courante chaude et froide - Bain - Douche.	(Famille A. Wolf-Béguelin) 032 91 23 14
VENDLINCOURT	HOTEL DU LION-D'OR Chambres confortables - Salles pour banquets - Cuisine campagnarde	(Huguette et Jean-Marie Helg) 066 74 47 02

Tableau 11

Construction de logements dans les communes suisses de plus de 2000 habitants

	1er semestre 1974	2e semestre 1974	1er semestre 1975
Logements construits	28 286	28 611	23 210
Logements en construction	64 576	49 757	37 929
Logements autorisés	24 958	20 464	16 144

Source : La Vie Economique 10/1975.

Sans doute faut-il faire preuve de beaucoup de prudence dans l'analyse des chiffres ; les fluctuations dans ce domaine sont encore fréquentes. Il n'en reste pas moins que la baisse est évidente. La construction de logements va certainement connaître un tassement important en Suisse au cours de ces

prochaines années ; la stagnation prévisible de la population et le départ d'un grand nombre de travailleurs étrangers en sont la cause.

Une baisse identique a été enregistrée en Suisse dans le secteur des constructions industrielles sous l'effet de la récession économique.

Tableau 12

Constructions industrielles et investissements d'exploitations en Suisse

		II/74	III/74	IV/74	I/75	II/75	III/75
— Plans des entreprises en tout ¹	Unités	681	662	515	529	536	461
— Pour des constructions nouvelles et des agrandissements	Unités	262	269	187	174	137	133
— Pour des transformations	Unités	113	105	84	89	104	75
— Pour des installations d'exploitations	Unités	542	481	407	411	428	372
— Volume des projets de constructions nouvelles et d'agrandissements	1000 m ³	2909	3407 ²	2005	1972	3253	766

¹ Chiffres cumulés dans les sous-catégories.

² Dans ce total est compris une construction de caractère exceptionnel : une tour de refroidissement pour une centrale nucléaire de 0,9 million de m³.

Source : La Vie Economique 10/1975.

Quant aux investissements publics dans le secteur de la construction et du génie civil, ils ont été notablement accrus en 1975⁹. Cette augmentation est le résultat de la politique active suivie par les pouvoirs publics (Confédération, canton et communes) pour relancer l'économie. Il devrait en résulter des effets de stabilisation dans le secteur de la construction au cours de l'année prochaine.

Sur le plan de l'emploi, le nombre de personnes occupées en Suisse dans le bâtiment proprement dit a diminué entre juin 1974 et juin 1975 de 25 à 30%. Appliqué au Jura ce pourcentage signifie une baisse d'environ 1200 personnes. Ce chiffre est peut-être trop élevé. En effet, il semble que le secteur jurassien de la construction ne soit pas aussi surdimensionné par rapport aux besoins que

⁹ Ils avaient enregistré un certain tassement en 1974.

dans d'autres régions de Suisse. Ne regroupe-t-il pas 6,65 % de la population active totale contre 9,52 % en Suisse ? Qu'en est-il sur le plan du marché jurassien de la construction ? Les données chiffrées récentes ne sont pas disponibles. Mais il est indéniable qu'il y a tassement. Ce dernier est manifeste dans le domaine des constructions industrielles ; elles sont très peu nombreuses et celles qui sont en cours ont fréquemment été entreprises avant le début de la récession économique. En ce qui concerne le logement et la maison familiale, on constate également une diminution qui varie toutefois en importance selon les districts jurassiens. Il semble en fin de compte que le secteur de la construction soit alimenté actuellement pour une grande part par la demande publique assurée par les communes, le canton et la Confédération (constructions publiques, génie civil, épuration des eaux, etc.)¹⁰.

4.4. Les services

Malgré le ralentissement économique de ces derniers semestres, il apparaît que le niveau de l'emploi aussi bien masculin que féminin est resté stable en Suisse dans le secteur des services (cf. tableau 4). Cette stabilité ne signifie nullement

que les affaires ne se soient pas ralenties.

Les mêmes constatations peuvent être faites au sujet du tertiaire jurassien. Toutefois, cette situation bénéfique sur le plan de l'emploi est toute relative pour le Jura. Il faut le rappeler : 25 % seulement de la population active jurassienne (Suisse = 44 %), soit 16 566 personnes, travaillaient dans les services en 1970. Dans le secteur tertiaire, les effets de la récession économique se manifestent essentiellement dans deux branches : le tourisme et surtout le commerce. Ils sont moins marqués et surtout moins négatifs, semble-t-il, dans les autres activités de services.

En ce qui concerne le tourisme, on note en Suisse depuis l'été 1973 un ralentissement du tourisme lié à l'hôtellerie. C'est ainsi que le nombre des nuitées a diminué respectivement de 2 % au cours de l'hiver 1973-1974, de 7 % en été 1974 et de 3 % pour l'hiver 1974-1975. Il faudra examiner si ce recul se confirme au cours de la dernière saison estivale.

Le tourisme jurassien¹¹ n'échappe pas à cette évolution. A l'échelon suisse en 1974, les nuitées ont diminué de 3,7 %. Pour la période janvier-août, on obtient les résultats suivants pour le Jura :

Janvier-août	Total des arrivées	Total des nuitées
1974	100 022	229 822
1975	97 276	218 628

Pour la période considérée, il y a en 1975 une diminution de 2,75 % pour les arrivées et de 4,87 % pour les nuitées par rapport à 1974. Cette évolution se situe bien dans la moyenne nationale.

Le tourisme jurassien semble cependant, dans le contexte conjoncturel actuel, bénéficier d'atouts non négligeables. Il y a d'abord le fait que sa clientèle est pour les deux tiers d'origine suisse, celle-ci devrait être, contrairement à la clientèle étrangère, plus fidèle. En outre,

le Jura offre des prestations touristiques relativement originales et avantageuses. Il appartient à tous les milieux jurassiens responsables de l'activité touristique de faire valoir ces atouts.

Quant au secteur commercial, il est évident qu'il subit les effets engendrés par le ralentissement conjoncturel. Cette affirmation est confirmée par l'évolution récente du chiffre d'affaires réalisé par le commerce de détail.

¹⁰ Pour le canton, cf. « La situation de l'économie bernoise en été 1975 », rapport du Conseil-exécutif du canton de Berne, septembre 1975. Pour la Confédération, cf. arrêté fédéral ouvrant de nouveaux crédits destinés à promouvoir les investissements, du 17 juin 1975.

¹¹ Dans le Jura, le nombre de personnes qui tirent directement ou indirectement leurs revenus du tourisme dépasse largement les 1807 qui sont recensés dans la rubrique « hôtellerie ».

Tableau 13

Mouvements d'affaires du commerce de détail
(année précédente = 100)

	III/74	IV/74	I/75	II/75	III/75	Août 75	Sept. 75
Commerce de détail en tout	110,2	102,0	100,7	97,0	95,9	95,3	95,2
Alimentation, boissons, tabac	111,9	107,6	109,4	102,9	100,7	97,8	101,6
Chiffres d'affaires sans alimentation et habillement	108,8	99,1	96,7	92,6	93,9	93,0	94,4

Source : La Vie Economique 11/1975.

Ces données sont sans aucun doute valables pour le commerce jurassien. Le recul de la consommation privée est donc manifeste. Il se constate maintenant dans le secteur de l'alimentation. Une remarque pour conclure cette revue

des principales branches de l'économie jurassienne : il est évident que les branches qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse particulière sont confrontées aux mêmes problèmes d'emploi et de production.

5. Des exigences pour l'avenir de l'économie jurassienne

Et l'avenir économique du Jura ? Evidemment, il dépend comme pour toutes les autres régions de Suisse de la relance aussi bien à l'échelon national qu'international. Mais l'examen de ces perspectives de relance dépasse largement le cadre de cet article et il n'a d'ailleurs guère de sens sur une base régionale.

Est-ce à dire que les responsables privés et publics de l'économie jurassienne n'ont, dans la conjoncture actuelle, aucune prise sur cet avenir ? Loin de là. Ils sont en particulier confrontés à trois grandes exigences et obligations. Et il leur appartient de les assumer.

5.1. La sauvegarde du potentiel économique et spécialement industriel

La récession économique actuelle va sans aucun doute se traduire par des phénomènes de restructuration : fusions et regroupements d'entreprises, fermetures d'ateliers, intégration verticale et horizontale. Cette évolution est indispensable au renforcement et donc à la sauvegarde du potentiel industriel existant, en particulier dans le secteur horloger. Il appartient essentiellement aux chefs d'entreprises du Jura de veiller à ce que ce processus de restructuration ne se

fasse pas au détriment de l'économie jurassienne.

Autre nécessité pour l'industrie du Jura : se diversifier. Est-il possible d'aller au-delà du simple vœu d'intention ? Beaucoup d'entreprises jurassiennes ont certes rationalisé leur processus de production et amélioré leurs produits (en qualité et / ou en prix). Tâche nécessaire mais qui n'est qu'un aspect de la diversification. Tout autant et si ce n'est pas plus important nous paraissent être les efforts de recherche à consentir pour trouver de nouvelles productions. Il faut le souligner : la diversification de l'économie jurassienne s'opérera beaucoup plus à partir des productions existantes que sous la forme de parachutages d'entreprises extérieures. Il s'agit là d'une tâche qui incombe en premier lieu aux entreprises jurassiennes. En ont-elles la volonté et surtout les moyens ainsi que l'état d'esprit ? Ne conviendrait-il pas d'envisager dans l'intérêt de l'économie jurassienne une politique de diversification au niveau de la branche et de la région ?

5.2. Le maintien de la population active suisse

Entre 1950 et 1970, environ 14 000 ressortissants suisses ont quitté les sept

districts jurassiens pour trouver emploi ailleurs¹². Sous l'effet de la récession, il est à craindre que ce phénomène d'émigration ne s'accroisse. La mobilité géographique de la main-d'œuvre risque d'être encouragée par les meilleures perspectives d'emploi dans les régions développées et diversifiées ainsi que par la situation moins tendue qui règne sur le marché suisse du logement.

Tout doit être entrepris pour maintenir la population suisse dans le Jura. Le renforcement et la sauvegarde du potentiel industriel ainsi que sa diversification prennent dans cette optique toute leur signification.

Il n'est pas inutile enfin de relever que les améliorations quantitatives et qualitatives apportées à la législation cantonale et fédérale en matière d'assurance chômage et de recyclage professionnel sont de nature à enrayer cet exode vers les grands centres urbains.

5.3. La mise sur pied d'une politique de développement économique

L'économie jurassienne est confrontée à des problèmes structurels importants, qui sont d'ailleurs propres à l'ensemble de la chaîne du Jura (du canton de Vaud

6. Conclusion

Cet article est un constat. D'aucuns estimeront qu'il est trop pessimiste. Il nous paraît quant à nous correspondre à la situation existante, qui est qu'on le veuille ou non difficile. D'autres trouveront ce constat inopportun parce que décourageant et source d'inquiétudes. Faut-il laisser dans l'ombre une réalité sous le prétexte qu'elle est difficile ? Ce n'est pas en ignorant les problèmes qu'on les résout.

Comme toutes les régions de Suisse, le Jura paie son tribut à la récession économique, un peu plus dans certains domaines, un peu moins dans d'autres. Face à cette situation, l'économie jurassienne dispose d'atouts importants : un

à celui de Soleure). Elle est à la recherche d'un second souffle. C'est dans ce but qu'une politique de développement économique devrait être mise sur pied : d'abord pour analyser les forces et les faiblesses économiques du Jura puis pour dégager dans un deuxième temps les objectifs du développement économique jurassien et les moyens de leur réalisation. Or la situation économique actuelle accroît sans aucun doute l'urgence d'une telle politique.

L'élaboration de cette politique de développement est rendue possible par la nouvelle loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne du 28 juin 1974. L'application de cette loi était prévue par l'intermédiaire de Centre-Jura et d'Inter-Jura. La nouvelle situation politique apparue dans le Jura cette année a modifié ce plan de régionalisation. Un nouveau projet est actuellement en préparation aussi bien pour la partie du Jura qui constituera le nouveau canton que pour celle qui reste au sein du canton de Berne. Il appartiendra aux communes concernées d'assumer leurs responsabilités dans ce domaine.

potentiel de main-d'œuvre qualifiée, une expérience et une tradition industrielles affirmées, la possibilité d'élaborer une politique de développement économique régional. Ne sont-ce pas là des garanties importantes pour surmonter les difficultés économiques actuelles, qu'elles soient d'ordre conjoncturel ou structurel ? Encore faut-il bien sûr que les responsables privés et publics de l'économie jurassienne fassent preuve d'efforts, d'initiatives et d'imagination. Certes, il faut l'avouer, cela n'est pas toujours chose aisée, en particulier parce que beaucoup de problèmes actuels ne peuvent trouver leur solution qu'au niveau national et surtout des sept districts jurassiens.

¹² Cf. M. Rey : « L'économie jurassienne à la recherche d'un second souffle », bulletin de l'ADIJ, septembre 1974.